

Les orientations du Mouvement Scop pour la mandature 2016-2020

Depuis son origine, le Mouvement Scop porte une vision différente de l'entreprise et plus largement de la société : celle de la place de l'humain au cœur des actions et des décisions. A l'occasion du 36^e Congrès national des Sociétés coopératives et participatives les 20 et 21 octobre 2016, la Confédération générale des Scop annonce ses grands axes de développement et d'orientations et révèle l'élection de Jacques Landriot à sa présidence. Dans un contexte de profonds changements, l'enjeu est de répondre de manière positive et ambitieuse aux grandes mutations économiques, sociales et sociétales.

Jacques Landriot, nouveau président de la CG Scop



La Confédération générale des Scop annonce l'élection à la présidence de Jacques Landriot pour un mandat de 4 ans. Il succède à Patrick Lenancker qui était président depuis juin 2006.

Diplômé de l'Ecole nationale de commerce, Jacques Landriot intègre le groupe Up (anciennement Groupe Chèque Déjeuner) en 1975 en qualité d'attaché commercial. Quelques années plus tard, il devient directeur commercial du groupe Up en 1981 puis directeur général en 1985. Il poursuivra sa carrière au sein du Groupe dont il deviendra le président directeur général de 1991 à 2014 après avoir été réélu six fois

consécutives. Après 23 ans de présidence au sein du Groupe, il devient président d'honneur. N° 3 mondial sur le marché des titres de services à vocation sociale et culturelle, le groupe Up est aujourd'hui présent dans 17 pays et compte 2 685 collaborateurs.

Officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur et déjà très impliqué dans le Mouvement Scop, il est 1^{er} vice-président en charge de la communication et du lobbying à la CG Scop depuis 2012 et vice-président de l'Union régionale des Scop d'Ile-de-France Centre Orléanais Haute-Normandie Dom Tom dont il a été le président pendant 12 ans.

Il est par ailleurs président de l'Institut de coopération sociale internationale, président de la Mutuelle Union du Commerce et des Scop depuis 2012, vice-président du conseil d'administration du Crédit Coopératif depuis 2016, membre du conseil d'administration de Cooperatives Europe depuis 2013, conseiller au Conseil économique, social et environnemental depuis 2014.

Affirmer le projet sociétal du Mouvement

Les Scop et les Scic, par leur gouvernance participative et démocratique et le partage équitable des richesses créées, permettent d'allier performance économique et valeurs sociales et sociétales.

Le Mouvement renforcera sa stratégie de visibilité et d'influence pour affirmer la place de l'humain au cœur des actions et des décisions.

D'après la dernière enquête Ifop auprès du grand public (septembre 2016), 67 % des personnes interrogées savent ce qu'est une Scop et 91 % estiment que les Scop permettent de donner du sens au travail.

Dans cette dynamique de communication, le Mouvement impliquera davantage les coopérateurs et les coopératrices et attachera une attention particulière aux jeunes générations.

Renforcer l'efficacité du Mouvement au service de la performance des adhérents

Dans le cadre de la réflexion prospective menée en préparation du Congrès, le Mouvement a décidé d'adapter son organisation territoriale - à savoir 9 unions régionales, à la fin 2017, correspondant à une ou plusieurs régions administratives issues de la loi NOTRe - et de renforcer la proximité avec les coopératives adhérentes par des comités ou pôles territoriaux.

Le Mouvement propose également d'accompagner davantage l'évolution du projet coopératif (sociétariat, formations coopératives...) et de développer l'inter-coopération entre les Sociétés coopératives et participatives. Des secteurs d'activité, comme l'économie numérique et collaborative, l'énergie citoyenne, l'économie circulaire et de proximité, les nouveaux modèles de services à la personne bénéficieront d'une stratégie ciblée.

Franchir une nouvelle étape de développement

Le développement des Sociétés coopératives et participatives sur les quatre dernières années (+23 % en nombre de coopératives et +14 % en emplois) permet d'envisager de franchir un nouveau palier de développement. Il s'agira d'accompagner la croissance interne ou externe des coopératives, en utilisant les dispositifs de la loi ESS (Scop d'amorçage et groupements de Scop) et de poursuivre l'accompagnement des créations ex nihilo et des transmissions de PME.

A noter que les campagnes de communication sur la transmission d'entreprise en Scop menées par la CG Scop ont porté leurs fruits. En effet, 82 % des chefs d'entreprise connaissent désormais ce qu'est une Scop (contre 58 % en 2010) et 63 % conseilleraient le statut Scop pour la création ou la transmission-reprise d'entreprise.

À SAVOIR SUR LES SCOP ET LES SCIC

La France compte 2 855 Sociétés coopératives et participatives qui emploient près de 51 500 salariés.

La Scop a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51 % du capital et 65 % des droits de vote). Impliqués, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent plus de 40 % des résultats à leurs salariés. La Scic a la particularité d'associer autour d'un projet commun toute personne physique ou morale (dont les salariés et les bénéficiaires). Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des Scop et des Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 13 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication).

Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop
www.scop2016.coop

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

97 boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Berthille La Torre - a.latorre@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14

Alexandra Leoni - a.leoni@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97